



## **Formation Maquillage semi-permanent**

*La formation s'effectue sur 5 jours*

### **1er jour: théorie**

- la législation
- l'hygiène
- questionnaire de santé et consentement
- les limites de la micropigmentation
- les tests d'allergie
- précautions à suivre avant et après la micropigmentation
- présentation du matériel
- installation du matériel

### **2ème jour: théorie et pratique sur plaques latex**

- étude des différentes techniques
- apprentissage des lignes, formes et volumes pour les trois zones : sourcils, lèvres et eye-liner
- colorimétrie et évolution des pigments
- asymétrie et correction
- entraînement sur plaques latex pour sourcils, lèvres, eye-liner et grain de beauté

### **3ème jour: pratique sur modèles réels**

- initiation du dessin préalable des sourcils
- démonstration par la formatrice d'un maquillage semi-permanent des sourcils et d'un grain de beauté
- pratique de micropigmentation par l'élève de sourcils sous le contrôle de la formatrice
- réalisation d'un grain de beauté par l'élève

### **4ème jour: pratique sur modèles réels**

- initiation du dessin préalable du contour de bouche
- démonstration par la formatrice d'un contour de lèvre plus voile
- pratique de micropigmentation par l'élève d'un contour de lèvre plus voile sous le contrôle de la formatrice



## **5eme jour: pratique sur modèles réels**

- démonstration par la formatrice d'un eye-liner supérieur et inférieur
- pratique de micropigmentation par l'élève d'un eye-liner supérieur et inférieur sous le contrôle de la formatrice
- remise d'une attestation de formation

Pour une déclaration d'exercice ainsi que pour pratiquer le maquillage semi-permanent, une formation d'hygiène et salubrité est obligatoire (*décret du 19 février 2008*)